

E N Q U Ê T E S U R
**LES DÉVELOPPEURS D'ARTISTES
EN MIDI-PYRÉNÉES
ET EN LANGUEDOC-ROUSSILLON**

AVRIL 2016



Les musiques actuelles sont la première pratique culturelle des Français et touchent un public sans cesse plus large. La Région Languedoc Roussillon Midi Pyrénées les soutient fortement afin que les musiques

actuelles soient présentes sur l'ensemble de son territoire et que chacun puisse profiter d'une offre culturelle diversifiée et de qualité, de la diffusion de spectacles à proximité immédiate de son lieu de vie pour partager des moments de concerts comme d'échanges autour du processus de création.

En 2013, l'activité de diffusion de concerts a représenté 3 831 représentations pour près de 53 millions d'euros déclarés en Languedoc Roussillon Midi Pyrénées. Le secteur des musiques actuelles est une activité économique à part entière, génératrice de retombées économiques importantes pour le territoire régional. La Région se doit donc d'accompagner et de conforter ce secteur d'activité économique, aux côtés de l'État et des autres collectivités territoriales.

De nouveaux métiers apparaissent pour accompagner les talents émergents et les aider à faire leur chemin. Ces métiers sont souvent regroupés sous le vocable générique de « développeurs d'artistes ». Ils renvoient à des réalités multiples cumulant bien souvent les missions de manager, de tourneur, de producteur, d'agent qui existent depuis bien longtemps. Ils concernent un nombre important de structures en Languedoc Roussillon Midi Pyrénées qui compte 75 labels et environ 120 « tourneurs » et développeurs d'artistes.

Afin de mieux comprendre et d'accompagner efficacement les mutations en cours, au plus près des préoccupations des professionnels des musiques actuelles, la Région Languedoc Roussillon Midi Pyrénées a souhaité s'associer

à cette étude sur les structures de développement de projet musical, pour mieux appréhender les conditions d'exercice du développement artistique dans le champ des musiques actuelles.

Cette enquête témoigne que la diversité musicale repose sur une multitude d'initiatives artisanales, portées par des passionnés sur tout le territoire régional. Ces entrepreneurs sont au cœur des scènes locales et jouent un rôle essentiel dans l'émergence des projets artistiques. En contribuant à la réalisation de ce travail, nous avons souhaité appréhender la réalité professionnelle des développeurs d'artistes.

Je tiens à saluer ici le remarquable travail mené conjointement par le réseau RCA en Languedoc-Roussillon et Avant Mardi en Midi-Pyrénées qui nous permet de mieux comprendre les conditions d'exercice de ce métier pour mieux agir au service de la diversité musicale et au bénéfice de l'emploi artistique. C'est ainsi que nous pourrons favoriser ensemble le rayonnement de nos artistes et donc de notre région Languedoc Roussillon Midi Pyrénées.

Carole DELGA

Ancienne ministre

Présidente de la Région

Languedoc Roussillon Midi Pyrénées

TABLE DES MATIÈRES

I. INTRODUCTION

- A. Contexte général : l'évolution des musiques actuelles, du secteur culturel et de l'économie créative
- B. Contexte régional : des réseaux et une nouvelle géographie
- C. Objectifs de l'enquête
- D. Méthodologie
- E. Provenance des structures / répartition sur le territoire / caractéristiques de l'échantillon

II. STRUCTURATION ADMINISTRATIVE DES DÉVELOPPEURS D'ARTISTES ET CONDITIONS D'EXERCICE DE LEUR ACTIVITÉ

- A. Statut juridique
- B. Âge des structures
- C. Code APE et convention collective
- D. Licences d'entrepreneurs de spectacle
- E. Inscription au registre des agents artistiques
- F. Indicateurs sociaux
- G. Synthèse

III. L'ACTIVITÉ DES STRUCTURES

- A. Données générales
- B. Autres activités hors musique
- C. Les artistes
- D. Détail des activités
 - 1. Activité vente de concerts
 - 2. Activité soutien à la création artistique
 - 3. Activité production de concerts / spectacles
 - 4. Activité management d'artistes
 - 5. Activité accompagnement administratif
 - 6. Activité promotion/communication
 - 7. Activité production de musique enregistrée
- E. Synthèse

IV. ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL

- A. Adhésion aux sociétés civiles
- B. Aides des sociétés civiles
- C. Réseaux et Syndicats
- D. Travail collaboratif
- E. Présence sur les salons professionnels
- F. Synthèse

V. SYNTHÈSE DE L'ÉTUDE

VI. ANNEXE 1 : LES DÉVELOPPEURS D'ARTISTES : UNE DÉFINITION

VII. ANNEXE 2 : LE RCA - LE RÉSEAU DE COOPÉRATION DES ACTEURS DE MUSIQUES ACTUELLES

VIII. ANNEXE 3 : LE RÉSEAU AVANT-MARDI

E N Q U Ê T E S U R
LES DÉVELOPPEURS D'ARTISTES
EN MIDI-PYRÉNÉES
ET EN LANGUEDOC-ROUSSILLON

INTRODUCTION





A/ CONTEXTE GÉNÉRAL : L'ÉVOLUTION DES MUSIQUES ACTUELLES, DU SECTEUR CULTUREL ET DE L'ÉCONOMIE CRÉATIVE

À partir des années 2000 les ventes de disques reculent dans tous les pays occidentaux. Si en France la première baisse de chiffre d'affaires des maisons de disques apparaît en 2002, l'effondrement du marché du CD est particulièrement significatif en volume comme en valeur de 2004 à 2010. Des marchés comme celui du CD single disparaissent purement et simplement. Les ventes d'album reculent de plus de 70 % en dix ans. Une formidable concentration s'opère : les distributeurs indépendants disparaissent, les grandes maisons de disque fusionnent les unes après les autres. Les disquaires ferment.

Manifestement, le modèle économique fondé sur la vente de copies d'une œuvre a vécu. Le coût marginal de la copie d'information à l'ère numérique étant presque nul, le prix de la fourniture d'une copie d'une œuvre, même artistique, semble aux yeux du consommateur de moins en moins justifié. Signe des temps, la SACEM collecte en 2010 plus de droits dits « d'exécution publique » (les droits versés par les organisateurs de concerts) que de droits dits de « reproduction mécanique » (les droits versés par les producteurs pour la fabrication de disques). La « filière disque », la chaîne de production de supports de musique enregistrée, a perdu son rôle central au sein de la musique.

POUR AUTANT, Y A-T-IL UN « SECTEUR LIVE » ?

Le spectacle vivant a connu un développement important en France depuis les années 80. Cet essor considérable est dû au dynamisme de la création artistique sur l'ensemble du territoire national et à l'engouement du public, et a été rendu possible notamment par un soutien financier accru des pouvoirs publics, qu'il s'agisse de l'État ou des collectivités territoriales. Cette croissance s'est traduite par une augmentation exponentielle du nombre de spectacles créés en France. Les pouvoirs publics ont pris une part décisive dans ce développement, par le doublement du budget de la culture dans les années 80, accompagné d'une politique active d'aide aux projets. Cette explosion de l'offre artistique, de la création, s'est aussi traduite par le développement non maîtrisé du nombre de structures, de l'association jusqu'à la Société Anonyme, comme en témoigne aujourd'hui le nombre de licences d'entrepreneurs de spectacles en cours de validité. Qui se souvient que jusqu'en 1992, une association n'avait pas le droit de détenir une licence d'entrepreneur de spectacles ?

Pourtant, aussi dynamique soit-il, le live ne remplace pas le disque, ni dans sa capacité à organiser et tirer une économie sectorielle, ni dans sa capacité à organiser le renouvellement de la filière et à assurer, à la place des labels, la fonction de développement artistique.

UNE ÉCONOMIE MIXTE

Le secteur des musiques actuelles repose sur une économie mixte. Ce champ artistique est traversé par trois logiques différentes. La première est celle des producteurs privés de disques et de spectacles, où la reconnaissance du grand public fonde une économie profitable. La seconde est celle du service public de la culture qui imprègne les collectivités comme l'État, et fonde une politique culturelle particulièrement active dans le spectacle vivant. La troisième est la logique associative, qui mêle un autofinancement important (par la vente de spectacles, de disques, et d'autres prestations administratives), et des subventions publiques. Elles sont ancrées sur leurs territoires, s'impliquent dans la vie culturelle et artistique, et s'inscrivent souvent dans des logiques prétendant à l'intérêt général.

UNE ÉCONOMIE DE PROJET

Cette mixité explique en partie que le secteur musical se caractérise par « une économie de projet » où la formalisation entrepreneuriale reste aléatoire. Chaque initiative est un nouveau projet, et chaque projet prétend créer sa propre économie, rentable ou non. Ainsi les projets. Ainsi les projets se succèdent avec des réussites diverses, mais nous faisons le constat d'une difficulté à pérenniser des organisations stables. Cette instabilité structurelle génère un manque de capitalisation et de fonds propres, et au final une faiblesse de l'investissement. Or seul l'investissement dans la durée peut supporter l'innovation.

LA QUESTION DE L'ÉMERGENCE

Si la vitalité des scènes musicales, sur tous les territoires, n'est pas à démontrer, ce qui pose question est la capacité à développer, à partir de cette créativité, des parcours professionnels et entrepreneuriaux qui génèrent des emplois et créent de la valeur : ventes, droits d'auteur et droits voisins, revenus dérivés. Tout se passe comme si, dans le secteur musical, les entreprises installées ne faisaient plus de recherche et développement, attendant que de petites start'up produisent des innovations pour les racheter. Ce sont ces innovateurs, ces start'upeurs, ces « développeurs d'artistes » que nous nous proposons d'étudier ici.

DE NOUVELLES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

Ces nouveaux profils conjuguent souvent - à partir d'une expertise artistique incontournable et qui fait la singularité et l'identité de chaque structure - le conseil et management d'artistes, la production phonographique et la production de spectacles en lien direct avec leur diffusion. Ils s'appuient donc sur un ensemble d'activités parmi lesquelles : l'administration de projets et la construction de leur économie, l'aide à la décision et au conseil artistique, la promotion, la communication, la production dans le domaine du spectacle ou des musiques enregistrées, la gestion des droits... Ce sont des personnes morales (association, SCOP, SCIC, EURL 41,...) qui prennent et assument des risques liés au développement économique du projet artistique. Ils sont en train d'inventer de nouvelles pratiques juridiques, de nouveaux circuits financiers et de nouveaux rapports professionnels.

DES ENJEUX FORTS POUR LES TERRITOIRES, AU-DELÀ « DES MUSIQUES ACTUELLES »

Les musiques actuelles sont un laboratoire de l'économie créative en train d'émerger. Avoir une lecture économique, sociale et administrative de ces opérateurs « développeurs d'artistes » est donc un enjeu majeur pour la collectivité. Comprendre ces nouvelles pratiques permettra d'accompagner les mutations en cours et soutenir ces nouveaux acteurs de l'innovation économique.

B/ CONTEXTE REGIONAL : DES RESEAUX ET UNE NOUVELLE GEOGRAPHIE

Dès sa création en 2013, le RCA (réseau de coopération des acteurs de musiques actuelles en Languedoc-Roussillon, cf. annexe 2) a travaillé à une meilleure reconnaissance institutionnelle et professionnelle du travail des développeurs d'artistes. Les développeurs d'artistes présents au sein du RCA ont créé un groupe de travail afin d'exposer les problématiques propres à leur activité. Ils ont écrit une définition – manifeste pour mieux expliciter leurs spécificités (cf. annexe 1). La réalisation de la présente étude destinée à mieux connaître leurs conditions d'activité est à leur initiative.

En 2015, en préfiguration de l'union des régions Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon, le réseau RCA et le réseau Avant-Mardi (cf. annexe 3) ont commencé à collaborer étroitement. Leur démarche de rapprochement a débouché sur la réalisation d'une « Étude d'évaluation prospective sur le champ des musiques actuelles en Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon » pour le compte de la DRAC Midi-Pyrénées, qui a permis de faire une première photographie de la nouvelle région.

Territoire-démographie

5,6 M d'habitants - densité : 77 hab / km² - 72 700 km (2ème) – 13 départements – 4 565 communes - 2 Métropoles - 19 Communautés d'agglomération - 241 Communautés de communes - 6 PNR (parcs naturels régionaux)

Économie Régionale

Plus de 2,14 millions d'emplois - 519 000 établissements - 144 Milliards d'euros - PIB/HAB : 27 000 euros - 7,21% du PIB national

1 360 structures Musiques Actuelles référencées pour 1 560 activités sur la grande région : salles, labels, formations, services techniques, tourneurs et développeurs d'artistes, ressources, disquaires, médias... (réf. : IRMA)

136 lieux de diffusion

(SMAC, scènes non labellisées, cafés cultures, lieux pluridisciplinaires)

- 7 SMAC dont 5 en Midi-Pyrénées (Lo Bolegason, le Rio Grande, les Docks, la Gespe, le Bikini) et 2 en Languedoc-Roussillon (Paloma, Victoire 2).
- 191 festivals

Diffusion globale annuelle sur la de la grande Région : 3 831 représentations pour une assiette déclarée de plus de 52,93 M euros (Chiffres de la diffusion CNV – 2013)

75 labels - 120 tourneurs et développeurs d'artistes

Enseignement artistique et Écoles – formations 87 écoles dont 22 écoles d'enseignement spécialisées (Conservatoire à rayonnement régional, CRD, CRI, CRC) – 65 structures d'enseignement associatives (MJC, écoles traditionnelles et musiques amplifiées) – 15 centres de formations administratives et techniques (Ardec, Illusion et Macadam, ACT Formation, Avant-Mardi, Cepière Formation, MAO Center, Format Son...).

Extrait « Étude d'évaluation prospective sur le champ des musiques actuelles en Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon ».



C/ OBJECTIFS DE L'ENQUÊTE

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- Analyser les conditions d'exercice d'un nouveau métier en train de se structurer. Analyser les mutations en cours dans les rapports professionnels musicaux.
- Évaluer l'impact économique et social des développeurs d'artistes. Déterminer les freins et les potentialités de ce métier notamment en termes d'emploi.
- Faire un état des lieux des forces et faiblesses du Languedoc-Roussillon et des Midi-Pyrénées. Envisager les externalités positives et négatives d'un plan de soutien aux développeurs.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Lecture quantitative précise du développement artistique en organisant une remontée d'informations via une enquête en ligne.
- Lecture qualitative des conditions actuelles du développement artistique en réalisant des entretiens ciblés.
- Proposition de préconisations d'organisation de la filière et de politique publique.



D/METHODOLOGIE

Préparée en collaboration par la commission développeurs d'artistes du RCA et le réseau Avant Mardi dès le printemps 2015, l'étude a été lancée au mois d'octobre 2015, avec un terrain d'une durée d'un mois et demi. La méthode de recueil s'est faite de façon numérique, sous la forme d'un questionnaire en ligne adressé à notre panel.

COMMENT A ÉTÉ CONSTITUÉ LE PANEL ?

87 structures ont été repérées au total et démarchées sur l'ensemble du territoire de la nouvelle grande région : 45 structures en Languedoc-Roussillon, 42 structures en Midi-Pyrénées.

Le choix des structures a été déterminé par plusieurs critères :

- Une activité de développement artistique dominante
- Un positionnement en Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées
- Une structuration professionnelle
- Insertion dans le tissu professionnel

Nombre total de répondants au questionnaire adressé en ligne dans le cadre de cette enquête : 44 répondants.

L'enquête a porté sur les données de l'année civile 2014.

Suite au dépouillement des résultats de l'enquête 12 entretiens ont été réalisés avec des développeurs.

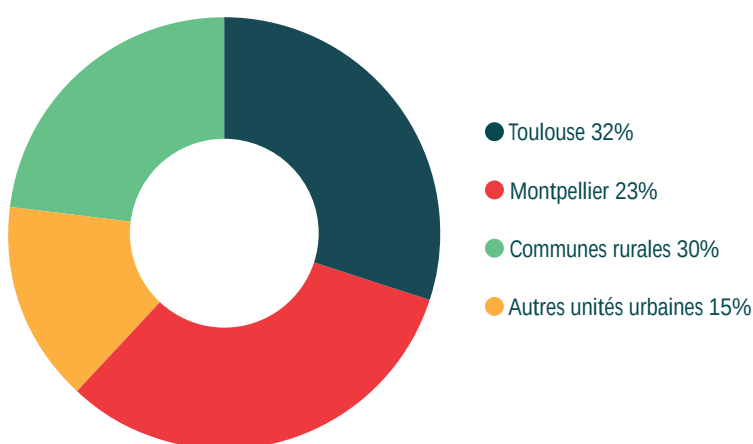
E/ PROVENANCE DES STRUCTURES, REPARTITION SUR LE TERRITOIRE, CARACTERISTIQUES DE L'ECHANTILLON

Sans surprise, les développeurs d'artistes se retrouvent majoritairement dans les zones urbaines. Les développeurs travaillent au plus près de leur objet : les artistes et également les partenaires potentiels.

Sans surprise encore – et à l'image de l'organisation géographique des deux territoires – 78 % des développeurs de Midi-Pyrénées sont basés à Toulouse alors qu'ils ne sont que 38,5% des développeurs de Languedoc-Roussillon à travailler à Montpellier.

Vous êtes un développeur d'artistes de la région :

- Midi-Pyrénées : 41%
- Languedoc-Roussillon : 59%
- 70 % des répondants sont installés en zones urbaines
- 55% d'entre eux sont situés dans les grands centres urbains régionaux que sont Toulouse et Montpellier
- 42% des répondants de la région Languedoc-Roussillon sont installés dans des communes rurales



E N Q U Ê T E S U R
LES DÉVELOPPEURS D'ARTISTES
EN MIDI-PYRÉNÉES
ET EN LANGUEDOC-ROUSSILLON

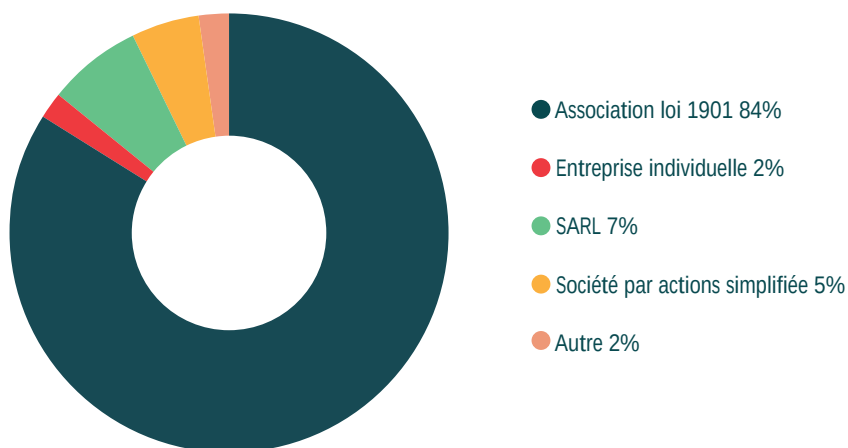
STRUCTURATION ADMINISTRATIVE DES DÉVELOPPEURS D'ARTISTES ET CONDITIONS D'EXERCICE DE LEUR ACTIVITÉ



A/ STATUT JURIDIQUE

« *L'association c'est vraiment le plus simple* »

David Mayorgas – Label Mektoub



84 % des structures ayant répondu à l'enquête sont des associations déclarées de loi 1901.

Les entretiens réalisés font ressortir la facilité de création, la simplicité de gestion et les avantages fiscaux comme principaux critères de choix. La vision non-lucrative de leur métier est moins mise en avant qu'une volonté de faire primer l'objet social de leur organisation sur son objet commercial.

Une proportion si importante est également symptomatique d'une vision qu'on peut qualifier comme relevant du secteur de l'économie sociale et solidaire, une logique revendiquée et assumée.

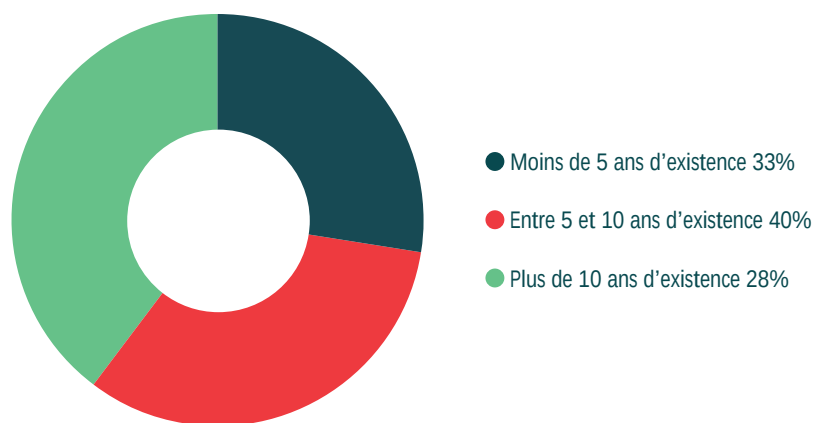
« *On a eu l'impression que c'était la forme qui nous permettait d'être le plus maître de nos activités, et qui était la plus en lien avec nos valeurs* »

Bastien Azzi – Ouvre Boite Prod

B/ AGE DES STRUCTURES

Les structures interrogées ont entre 5 et 10 ans d'existence pour la moitié d'entre elles, et un tiers des répondants ont moins de 5 ans d'existence (46% pour les répondants de Languedoc-Roussillon).

La présente enquête témoigne donc bien d'un phénomène récent. Si la fonction et les activités réalisées (cf. partie III) ne sont pas nouvelles, leur réunion au sein de ces structures se donnant comme mission première le développement d'artistes est un mouvement récent. Il est un des phénomènes constatés de mutation du secteur musical.



Et cette activité se développe : nous constatons 13 créations de structure depuis 2012.

C/ CODE APE ET CONVENTION COLLECTIVE

84 % des structures exercent avec le code APE 9001.Z correspondant à la « production de spectacle vivant ».

Il est intéressant de noter qu'une seule structure se définit sous le code de l'industrie phonographique (5920.Z « Enregistrement sonore et édition musicale ») et une seule également sous le code des impresario (7490.B « Activités spécialisées, scientifiques et techniques diverses »).

Conséquemment et très logiquement, les structures répondantes se déclarent majoritairement de la convention collective des entreprises du secteur privé du spectacle vivant (52%), et de la convention collective des entreprises artistiques et culturelles (43%). Les conventions collectives régissent l'organisation du travail et les rapports salariaux dans les branches professionnelles.

Au-delà, ces deux réponses révèlent des stratégies de primo-développement reposant principalement sur la production et la vente de concerts. Elles témoignent également d'une reconfiguration des rapports professionnels dans l'écosystème musical (comme nous le verrons dans la partie IV) qui se recentre autour du live.

D/ LICENCES D'ENTREPRENEURS DE SPECTACLE

91% des structures sont détentrices d'une licence d'entrepreneur de spectacles et 80% de celles-ci détiennent les licences 2 (production) et 3 (vente et promotion).

La licence d'entrepreneur de spectacles est un agrément administratif, gratuit mais soumis à certaines conditions, qui donne le droit d'exercer le métier d'entrepreneur de spectacles et organise la régulation sociale de ce secteur professionnel. Elle est obligatoire pour les structures relevant du code APE 9001.Z qui produisent et vendent des spectacles, et salarient artistes et techniciens. Marqueur de professionnalisme, elle est également un critère discriminant pour l'accès aux subventions publiques. Jeunes entrepreneurs, les développeurs d'artistes se donnent les moyens de leur croissance : 52% d'entre eux ont la licence d'entrepreneur de spectacles depuis moins de 5 ans.

E/ INSCRIPTION AU REGISTRE DES AGENTS ARTISTIQUES

A une seule exception près, les développeurs d'artistes n'ont pas fait de démarche d'inscription au registre national des agents artistiques. Cela témoigne d'un choix de structuration à l'image des développeurs : une vision moins personnifiée de la fonction que pensée collectivement, équipes et artistes réunis dans une structure d'encadrement. Les entretiens confirment qu'ils se voient comme des artisans regroupant un ensemble de compétences qui développent une stratégie globale pour leur(s) artiste(s).

F/ INDICATEURS SOCIAUX

« On est dans une économie qui ne nous permet pas encore d'avoir un seul contrat permanent donc on travaille avec l'intermittence du spectacle et les contrats aidés.

C'est un énorme frein au développement de la structure »

Claire Pujol – Musical'Sol

- Emploi permanent : 39 % des structures disposent d'emplois permanents. Favoriser la permanence de l'emploi est considéré comme un enjeu majeur par tous les développeurs.
- Emploi intermittent (artistes et techniciens) sur 18 structures en 2014

« Je suis attaché de production, et je dois assumer des petites missions chez d'autres employeurs pour assurer mon statut »

Laurent Gouardes – Bouge Tranquille

- Nombre d'intermittents artistes : 441
- Valeur médiane par structure : 10 artistes rémunérés dans l'année
- Volume cumulé : 20 669 d'heures rémunérées

- Nombre d'intermittents techniciens : 133
- Valeur médiane par structure : 3 techniciens rémunérés dans l'année
- Volume cumulé : 4912 d'heures rémunérée



G/ SYNTHESE

Les développeurs d'artistes exercent leur activité dans des associations loi 1901 créées récemment, relevant de la branche professionnelle du spectacle vivant et détentrices d'au moins une licence d'entrepreneur de spectacles. Ils se revendiquent comme des artisans de la musique, assumant tout à la fois une vision entrepreneuriale nécessitant une démarche stratégique et une logique d'économie sociale et solidaire notamment dans un rapport renouvelé aux artistes et aux autres acteurs du secteur.

E N Q U Ê T E S U R
LES DÉVELOPPEURS D'ARTISTES
EN MIDI-PYRÉNÉES
ET EN LANGUEDOC-ROUSSILLON

L'ACTIVITÉ DES STRUCTURES



A/ DONNÉES GÉNÉRALES

« On est sur un modèle économique de pluralité d'activités »

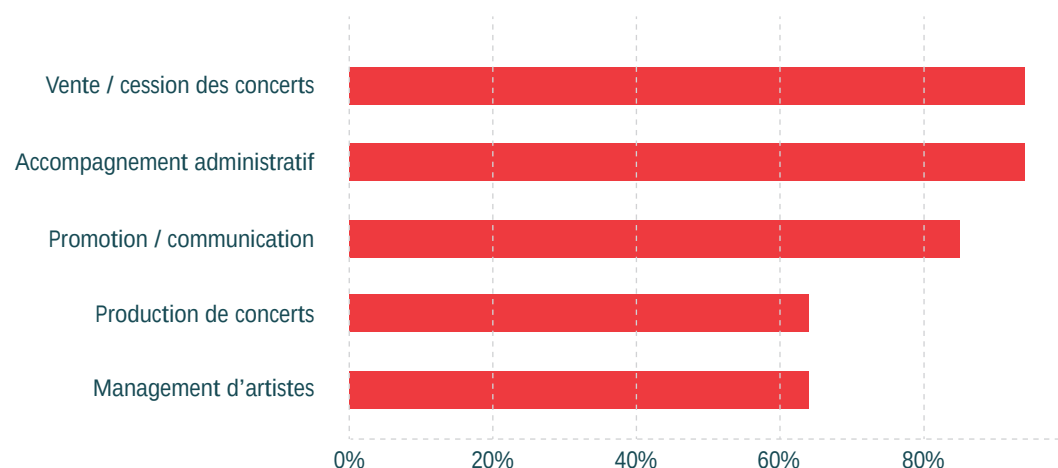
Amandine Vernin – Hors Note / Las Soliles

Les structures de développement artistique pratiquent de nombreuses activités : en moyenne, chacune déclare réaliser 6 activités parmi le panel proposé. Les activités à mener pour développer un projet musical sont très nombreuses, mettent en œuvre des compétences très diverses, et relèvent pour certaines de réglementations très différentes.

- Structures réalisant jusqu'à 3 activités : 9%
- Structures réalisant entre 4 et 6 activités : 48,5%
- Structures réalisant plus de 6 activités : 42,4%

Il est donc intéressant de noter quelles activités sont réalisées en interne et lesquelles sont externalisées, et de mesurer quelles stratégies sont mises en place par les développeurs.

Nous pouvons tirer quelques leçons à la lecture de ces données.



L'activité de ces structures repose à une écrasante majorité sur un triptyque « booking / accompagnement administratif / promotion-communication ». La vente de concerts est très symptomatiquement la fonction première du développeur, qui lui permet de générer des ressources propres. L'accompagnement administratif, comme la promotion – communication, deux activités qu'on aurait pu s'attendre à voir externalisées, sont au contraire deux activités essentielles du développeur, attestant par-là la volonté d'un accompagnement global de la carrière de l'artiste, gardant la main sur le social comme sur l'image des artistes.

Étonnamment, l'activité de management n'est réalisée « que » par les deux tiers des

développeurs d'artistes. Nous pouvons y voir autant une méconnaissance des réalités du management, qu'une méfiance des développeurs – comme des artistes – à l'égard du manager, qui a un positionnement complexe dans l'écosystème des musiques actuelles. Pour autant, cette fonction joue un rôle essentiel dans le développement de la carrière de l'artiste, et nous tenons là certainement un levier d'action pour la structuration des développeurs.

Avec un taux égal au management (64 % des structures), l'organisation de concerts apparaît par contre comme très largement pratiquée par les développeurs. Elle s'explique d'abord par la nécessité de produire directement les dates de concert au démarrage d'un projet, ainsi que certaines dates importantes au regard de la stratégie de développement. Mais elle reflète également l'implication des développeurs dans leur tissu local et plus largement sur leur territoire d'action.

L'activité de production phonographique est réalisée par moins de la moitié des structures. La production phonographique est très largement externalisée. Nous pouvons y voir le symptôme d'une reconfiguration des rapports aux labels plus largement tournés vers l'édition phonographique et la distribution à l'ère numérique.



B/ AUTRES ACTIVITES HORS MUSIQUE

Près de 40% des développeurs diversifient leurs activités dans d'autres secteurs que la musique. Sans surprise, les esthétiques de la danse et des arts de la rue, au fonctionnement proche des musiques actuelles, sont souvent citées par les développeurs.

Le modèle économique représentatif de l'activité de développement d'artistes repose bien sur une diversification des ressources, destinée à limiter les risques inhérents à l'activité et à encadrer l'artiste au maximum en fonction de ses besoins et de son stade de développement.

C/ LES ARTISTES

« Le but du développement est de structurer et pérenniser les artistes, leur projet et la structure qui les accompagne. Cela n'empêche pas que le rapport humain, la proximité avec les artistes est au centre de tout. Économie et artistique ne sont pas antinomiques. »

Émilie Delchambre – Blue Line Productions

1/ REPÉRAGE

La majorité des artistes sont repérés grâce au bouche-à-oreille (56%) puis sur leurs lieux de diffusion (39 %). Sans surprise, ces chiffres confirment l'importance du réseau et de la prescription de pair à pair. Les motivations exprimées sont avant tout artistiques : coups de cœur, découvertes de talents, rencontres, ce qui est confirmé par les entretiens.

2/ ORIGINE DES GROUPES ACCOMPAGNÉS

Les groupes accompagnés par les développeurs sont essentiellement régionaux, pour lesquels ils jouent un rôle majeur d'insertion. Ils sont **des acteurs essentiels de la vitalité des scènes locales et de leur mise en lien au niveau national.**

DÉTAIL DES GROUPES ACCOMPAGNÉS			
Année	Groupes régionaux	Groupes d'autres régions	Groupes internationaux
2012	54 projets musicaux	46 projets musicaux	15 projets musicaux
	soit 48% des projets	soit 39% des projets	soit 13% des projets
2013	81 projets musicaux	47 projets musicaux	18 projets musicaux
	soit 56% des projets	soit 32% des projets	soit 12% des projets
2014	111 projets musicaux	54 projets musicaux	21 projets musicaux
	soit 60% des projets	soit 29% des projets	soit 11% des projets

3/ IMPLICATION DES ARTISTES DANS LEUR DÉVELOPPEMENT

« Le développement artistique met au centre l'artiste, son projet, ses besoins, ses demandes. Il est indispensable que le développeur croie au projet et qu'il travaille en étroite collaboration avec les artistes. Il est important que le groupe s'implique lui aussi dans le développement de son projet. »

Charles Féraud – Jerkov

Les développeurs ne sont pas les seuls à s'investir dans le développement de leurs artistes : **79% d'entre eux déclarent que les artistes s'investissent aussi dans leur développement.** Cette proximité entre les artistes et leur développeur dans la structuration de leurs projets montre les liens étroits et les engagements réciproques forts pris entre eux. Cet engagement ne se traduit pas ou peu par une contractualisation : il y a là également une piste de travail.

4/ DÉTAIL DES ACTIVITÉS

Activité vente de concerts

« Je suis booker, régisseur de tournée et producteur »

Arnaud Pinchon – Fuzz Production

Nombre de dates vendues en 2014	Global	Midi-Pyrénées	Languedoc-Roussillon
Moins de 50 dates vendues	62%	15,4%	84,6%
Entre 50 et 100 dates vendues	11%	75%	25%
Plus de 100 dates vendues	11%	9,6%	0%

- 94 % des répondants exercent cette activité.

- L'activité de vente de concerts en Midi-Pyrénées est caractérisée par des structures plus importantes en volume de dates vendues que celles de Languedoc-Roussillon.

- 44% des dates vendues en 2014 l'ont été dans leur région d'origine, 44% dans d'autres régions françaises, et 12 % à l'étranger. En creux, on devine que la prospection internationale, notamment avec les régions limitrophes d'Espagne forme un levier de développement important.

- **Augmentation du nombre total et médian de dates vendues.** De plus, certaines ont vendu plus de dates que les années précédentes. Vu uniquement par groupe et non plus sur la globalité de la structure, le nombre médian de dates vendues en 2014 par groupe accompagné s'élève à 9,1 dates.

Nombre médian de dates vendues par structure		
2012	2013	2014
14	25	41

- **Les festivals et les petits lieux (petites scènes, cafés-bars) constituent les deux premiers réseaux de diffusion** : ces deux types d'opérateurs de diffusion forment 55% des dates vendues en 2014, dont 29% sont les festivals.

- **Il semble qu'il soit une pratique répandue de proposer plusieurs formules de vente pour une même formation (2/3 des répondants à cette question)** : témoignage d'une nécessaire adaptabilité des artistes en développement aux conditions actuelles de la diffusion musicale.

5/ ACTIVITÉ SOUTIEN À LA CRÉATION ARTISTIQUE

« Chaque accompagnement est personnalisé. Il dépend de la situation et du projet de chaque artiste. Le développeur doit proposer une cartographie de programmeurs, de réseaux adaptés à chaque projet du groupe accompagné : indispensable adaptation au projet artistique. »

Charles Féraud – Jerkov

- 48,5% des développeurs exercent cette activité.

- L'activité principale est la **recherche et la mise en œuvre de résidence de production scénique (87,5%)**.

- **30 créations artistiques ont été aidées en 2014. 30% des développeurs exerçant l'activité de montage de résidences n'ont pas obtenu d'aides financières** (émanant des collectivités locales, de l'État ou des sociétés civiles).

- Nombre moyen de résidences réalisées par structure : 2 par an.

- Durée moyenne des résidences de création : 5 jours.

- La majorité de ces résidences ont eu lieu dans la région de la structure (71,4%).

- 20% de ces résidences n'ont pas bénéficié de la prise en charge de la masse salariale, et à ce titre, ne peuvent pas être considérées comme des « résidences ».
- Les activités de coaching et de direction artistique sont très largement externalisées.

6/ ACTIVITÉ PRODUCTION DE CONCERTS / SPECTACLES

- 64 % des développeurs exercent cette activité.
- 90% des dates produites l'ont été dans la région de la structure.
- Nombre moyen de dates produites par structure : 4,45 dates par an.

7/ ACTIVITÉ MANAGEMENT D'ARTISTES

Sur l'activité de management, la première mission est bien-sûr de représenter l'artiste et de négocier pour lui. Mais la présence en répétitions/tournées/enregistrements, le conseil en choix de carrières sont aussi importants pour plus de la moitié des développeurs faisant du management.

- 64 % des développeurs exercent cette activité.
- Les activités principales réalisées sont la représentation de l'artiste (71%), et la négociation partenariale pour l'artiste (62%).
- Autres activités déclarées : présence en répétitions / tournées / enregistrements et conseil en choix de carrières.

8/ ACTIVITÉ ACCOMPAGNEMENT ADMINISTRATIF

« L'artiste, le groupe ne peut pas totalement se désintéresser de sa gestion : un groupe, c'est comme une petite entreprise »

Sandrine Ferritto – Betty Book Productions

- 94 % des répondants exercent cette activité.
- Les structures proposent majoritairement rédaction, gestion et suivi de contrats et les activités de comptabilité (77,4%). On note aussi l'importance de contrôler la gestion des financements (71%).

Accompagnement administratif	
Rédaction, gestion et suivi de contrats (contrats de cession...)	77,4% soit 24 structures
Gestion de la paie, des factures,... (comptabilité)	77,4% soit 24 structures
Gestion des demandes de subventions (publiques et organismes pros)	71% soit 22 structures
Rôle d'intermédiaire et de promotion auprès des partenaires publics et organismes pros	52% soit 16 structures
Recherche de financements/partenariats privés	39% soit 12 structures
Conseil et suivi juridique	19,4% soit 6 structures

- 105 projets musicaux bénéficient d'un accompagnement administratif en 2014 dont 72,4% sont des artistes régionaux.
- Nombre moyen de projets encadrés par structure : 5,3.

9/ ACTIVITÉ PROMOTION/COMMUNICATION

- 85 % des développeurs exercent cette activité.
- Les activités principales déclarées sont la création des supports de communication (68%), les relations média (61%) et la communication numérique (54%).
- 116 artistes aidés en communication en 2014 dont 62% sont des artistes régionaux.
- Les développeurs travaillent principalement avec des médias locaux (94%), régionaux (82,4%) et spécialisés (82,4%). 59% des développeurs déclarent travailler aussi avec des médias nationaux.

10/ ACTIVITÉ PRODUCTION DE MUSIQUE ENREGISTRÉE

- 42% des développeurs ayant répondu à la partie « Activités » exercent une activité de production phonographique : ils sont 50 % dans ce cas en Languedoc-Roussillon contre 31 % en Midi-Pyrénées.
- 82,4% des enregistrements produits en 2014 l'ont été dans la région de la structure.



D/ SYNTHESE

63% des groupes accompagnés sont des groupes régionaux

48,5% des développeurs pratiquent entre 4 et 6 activités

Les 5 activités les plus pratiquées sont l'accompagnement administratif et la vente de concerts (94%), l'activité de promotion/communication (84%), et l'organisation de concerts et le management des artistes (64%).

40% ont une autre activité que la musique

Le repérage des artistes se fait pour la plupart au bouche-à-oreille, ou sur les lieux de diffusion

Durée moyenne de l'accompagnement : 23 mois

E N Q U Ê T E S U R
LES DÉVELOPPEURS D'ARTISTES
EN MIDI-PYRÉNÉES
ET EN LANGUEDOC-ROUSSILLON

ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL



A/ ADHESION AUX SOCIETES CIVILES

54,5% des développeurs interrogés déclarent n'être affiliés à aucune société civile (SPRD).

52% sont affiliés au CNV

B/ AIDES DES SOCIETES CIVILES

61,4% des développeurs interrogés déclarent n'avoir perçu aucune aide des sociétés civiles en 2014.

Pour les développeurs interrogés qui n'ont pas perçu d'aides de la part de ces organismes, la principale raison invoquée (41%) est : « Je n'ai jamais demandé ces aides » et 27% d'entre eux estiment ne pas rentrer dans les critères permettant l'obtention d'une aide.

On retrouve encore ici un défaut d'information mais aussi un certain manque de visibilité des développeurs auprès des sociétés civiles et organismes professionnels.

Nous avons ici peut-être un levier nous permettant de diversifier les sources de financement des développeurs mais aussi leur permettre d'être mieux identifiés.

C/ RESEAUX ET SYNDICATS

45,5 % des développeurs interrogés déclarent n'être adhérents d'aucun réseau.

54,5 % sont adhérents à au moins un réseau

A l'image du secteur des musiques actuelles, 79,5% des développeurs d'artistes interrogés n'appartiennent à aucun syndicat.

Les structures syndiquées sont affiliées au SMA et au PRODISS (4 structures chacun) et une au SYNAVI.

Majoritairement, les répondants sont adhérents à un réseau professionnel. Les répondants ont adhéré principalement aux réseaux professionnels territoriaux de leur région d'origine. Les entretiens confirment cette importance donnée au travail en réseau et au souci de développer des collaborations entre acteurs.



D/ TRAVAIL COLLABORATIF

« La mutualisation de compétences via un poste peut être une solution mais il est difficile de trouver une personne qui a les compétences et la compréhension de la philosophie du projet. »

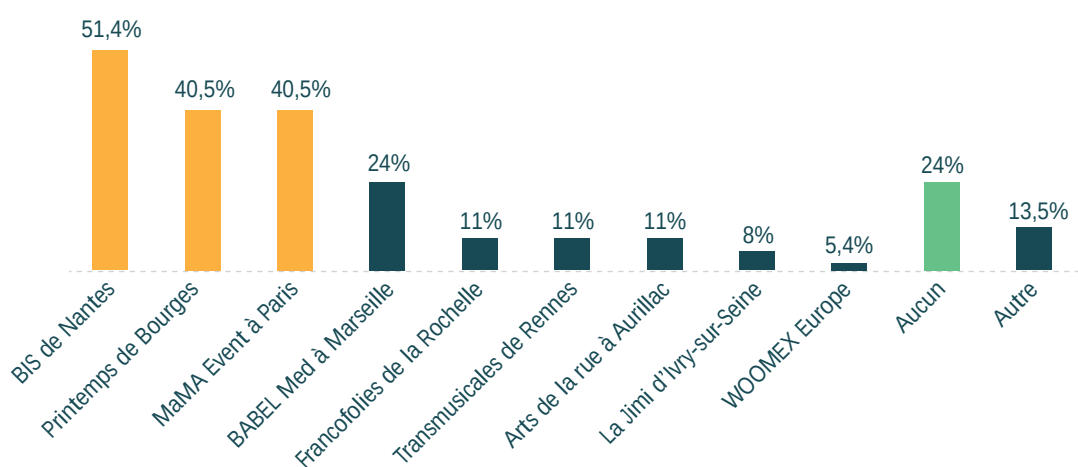
Guillaume Lopez – Camom

- Les développeurs travaillent en réseau : parmi les répondants à cette question, 65 % des développeurs ont collaboré avec d'autres développeurs d'artistes, chiffre qui monte à 71 % pour ceux qui appartiennent à des réseaux professionnels.
- Des habitudes collaboratives plus présentes en Midi-Pyrénées : 79 % des répondants ont collaboré en 2014 avec d'autres développeurs contre 55% en Languedoc-Roussillon.
- 79% des développeurs interrogés déclarent être prêts à collaborer davantage avec d'autres développeurs.
- Les thématiques principales de collaboration portent sur le booking (71%), et la production de concerts (67%).

Une véritable dynamique de travail entre développeurs et avec l'ensemble des acteurs de la filière : un travail en réseau et un partage de compétences dans les projets, caractéristiques de l'activité.

E/ PRESENCE SUR LES SALONS PROFESSIONNELS

Les développeurs sont principalement présents sur le BIS, le MaMa et le Printemps de Bourges qui sont les grands salons généralistes. A noter aussi qu'un développeur sur 4 ne va à aucun salon professionnel. Sur ces domaines, comme pour les sociétés civiles, les développeurs doivent être soutenus pour accéder à ces salons professionnels, vrais leviers d'insertion dans les réseaux professionnels nationaux et internationaux.



F/ SYNTHESE

- 54,5% des développeurs ne sont affiliés à aucune société civile (pour ceux qui le sont 52% sont adhérents CNV)
- 61,4% déclarent n'avoir perçu aucune aide des sociétés civiles
- 54,4% est affilié à au moins un réseau professionnel
- 79% des développeurs d'artistes n'appartiennent à aucun syndicat
- 65% ont collaboré avec d'autres développeurs
- Plus de la moitié des structures interrogées sont présentes aux BIS
- 1 sur 4 ne va jamais à un salon professionnel

Malgré la volonté apparente des développeurs de collaborer au maximum avec les structures professionnelles qui les entourent, on peut noter une difficulté d'accès aux sociétés civiles, et une faiblesse d'implication dans les syndicats de branche. Peu ont accès aux aides, ou aux bénéfices que peuvent fournir cet environnement.

Cela démontre au minimum un besoin d'information, et certainement de moyens pour accéder à cet environnement qui, au-delà d'être moteur pour leur activité, est aussi un marqueur de professionnalité pour ces structures.

E N Q U Ê T E S U R
LES DÉVELOPPEURS D'ARTISTES
EN MIDI-PYRÉNÉES
ET EN LANGUEDOC-ROUSSILLON

SYNTHÈSE DE L'ÉTUDE



Acteurs essentiels d'un milieu musical en mutation, les développeurs d'artistes ont une place aussi centrale que ce que leur économie est fragile. Les chiffres présentés tout au long de cette étude, amenés à être complétés et précisés dans le futur, constitue un premier panorama de ce tissu de structures qui soutiennent l'emploi et vitalisent le secteur des musiques actuelles dans la grande région.

UNE ACTIVITÉ EN PLEIN DÉVELOPPEMENT

L'activité de vente de concerts de ces développeurs sur le territoire est en hausse, passant de 1 428 concerts vendus en 2012 à 1 733 en 2014,

Le nombre total de groupes accompagnés par les développeurs est en augmentation, passant de 117 groupes accompagnés par 14 structures en 2012 à 185 pour 22 structures en 2014,

L'activité est en plein développement, avec 13 créations de structures depuis 2012.

Les structures se répartissent en trois groupes équilibrés concernant leur âge : 33% ont moins de 5 ans d'existence, 40% ont entre 5 et 10 ans et 28% ont plus de 10 ans.

Ces chiffres ont une double lecture possible : la fonction se développe, la création de structures aussi, mais à ce jour, un véritable enjeu de pérennisation de ce maillon se pose pour disposer de davantage de structures implantées durablement sur le territoire.

LA PLURI-ACTIVITÉ EST LA RÈGLE

Une moyenne six activités exercées par chacune des structures, avec en tête : vente / cession de concerts (94%), accompagnement administratif (94%), promotion / communication (85%), production de concerts (64%) et management d'artistes (64%).

Le modèle économique développé s'appuie sur des prestations de service et une logique de diversification des ressources pour limiter les risques inhérents à l'activité.

« On est clairement liés à un modèle économique tirant vers l'économie sociale et solidaire où l'humain est le maillon central »

Claire Pujol – Musical'Sol

DES STRUCTURES AU CŒUR DE L'ÉCOSYSTÈME

Le binôme artistes / développeurs est en relation avec l'ensemble des acteurs de la filière culturelle.

Les deux tiers des structures travaillent en réseau de manière récurrente, organisant un véritable écosystème sur le territoire.

Près de 80% des développeurs d'artistes se disent favorables à davantage de collaborations avec d'autres acteurs, dans une optique réticulaire.

TPOLOGIE DES STRUCTURES

Les chiffres et les entretiens montrent que les structures de développement artistique étudiées se répartissent en trois modèles de développement.

Un modèle proche de la compagnie de spectacle vivant : reposant sur un triptyque une structure associative, un artiste, un développeur.

Un modèle en collectif : une association (et plus rarement mais en extension, une coopérative), des artistes, un développeur qui développe l'ensemble des projets des artistes réunis dans le collectif,

Un modèle de « développeur culturel », qu'on retrouve surtout dans les territoires ruraux, qui s'appuie, en plus du développement artistique, sur une implication territoriale forte, par le biais d'actions culturelles ou l'organisation d'événements.

UNE NOUVELLE FAÇON D'EXERCER LE MÉTIER

« Le développeur est véritablement lié à l'artiste ou au groupe. Il fait partie intégrante du projet de l'artiste qu'il développe. »

Charles Féraud – Jerkov

Les développeurs d'artistes revendiquent une vision « à 360° » et manifestent une volonté de gérer et de coordonner le développement de la carrière des artistes, en proposant une vision de long terme en assumant une prise de risque certaine, et dans une logique artisanale assumée.

Vision à long terme : en complémentarité avec l'accompagnement artistique, un processus de développement professionnel s'inscrit dans la longue durée.

Prise de risque : les développeurs d'artistes s'engagent auprès d'artistes émergents sur la base de critères humains et artistiques ; ils forment un maillon essentiel pour le maintien de la diversité culturelle sur les territoires.

Artisan : logique entrepreneuriale, la notion d'artisan renvoie à une exigence en termes de qualité de services proposés et s'oppose à l'industrie par sa capacité à s'adapter à chaque artiste et chaque projet artistique.

UN NÉCESSAIRE SOUTIEN PROFESSIONNEL ET INSTITUTIONNEL

« Une clause de « manque à gagner » pour le premier développeur devrait être généralisée et prendre plus d'importance dans le secteur, à la fois du côté des pros et des artistes – c'est la question de la solidarité interne à la filière et de la reconnaissance du travail du développeur. »

Sandrine Ferritto – Betty Book Productions

Cette étude menée sur les deux grandes régions montre certes quelques disparités de structuration mais surtout des besoins communs : une reconnaissance professionnelle des développeurs par les autres acteurs du secteur, et aussi un soutien de la part des institutions pour favoriser la professionnalisation de ces développeurs, encourager la permanence de l'emploi et stabiliser leurs modèles économiques.



LANGUEDOC-ROUSSILLON
LA RÉGION MIDI-PYRÉNÉES

POUR TOUT RENSEIGNEMENT SUR LE RÉSEAU, CONTACTEZ LE GARAGE ÉLECTRIQUE :
04 67 58 27 48 - MATHIEU@LEGARAGEELECTRIQUE.NET - WWW.RCA-LR.ORG - WWW.FACEBOOK.COM/RCA LR